En conséquence, ledit bill est lu une première fois et l'impression en est ordonnée.

M. Drury, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un Comité plénier.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en Comité plénier, rapporté avec un amendement et agréé tel que modifié à l'étape du rapport.

M. Drury, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M^{m°} MacInnis en remplacement de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Rodriguez en remplacement de M. Broadbent sur la liste des membres du Comité permanent de l'expansion économique régionale.

MM. Dinsdale et McKenzie en remplacement de MM. Clarke (Vancouver Quadra) et Lambert (Edmonton-Ouest) sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Knight en remplacement de M. Rodriguez sur la liste des membres du Comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Danforth en remplacement de M. Horner (Crowfoot) sur la liste des membres du Comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

M. Jarvis en remplacement de M. Blenkarn sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M^{me} Morin, MM. Atkey, Frank et LeBlanc (Westmorland-Kent) en remplacement de MM. Lessard, Towers, Hargrave et Smith (Saint-Jean) sur la liste des membres du Comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

États et rapports déposés auprès du Greffier

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine, —Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 19, sanctionnées le 9 février 1973, conformément à l'article 16(1) de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre N-22, S.R.C., 1970, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1973-622, en date du 13 mars 1973, approuvant lesdites ordonnances. (Texte anglais). (Document parlementaire Nº 291-1/200A).

Par M. Gray, membre du Conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) sur les opérations du Registraire général du Canada comme registraire aux termes de la Loi sur les syndicats ouvriers pour l'année terminée le 31 mars 1972, conformément à l'article 30 de ladite Loi, chapitre T-11, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 291-1/411).

Par M. Gray,—Copies (en français et en anglais) de l'État détaillé des cautionnements enregistrés au Bureau du registraire général du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1972, conformément à l'article 32 de la Loi sur les fonctionnaires publics, chapitre P-30, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 291-1/412).

Par M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 février 1973, demandant copie, de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et le groupe de sociétés privées chargé de promouvoir la construction de l'oléoduc de la vallée du Mackenzie.—(Avis de motion portant production de documents n° 116). (Document parlementaire n° 291-3/116).

A 11 h. 20 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.